

Le **PALAIS** Actualités

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2017

N° 26

Redessinons Le Palais

Animations culturelles :
**Le marché d'Automne
au Palais-sur-Vienne**

p. 4

Vie municipale :
**Recensement de la population
du Palais-sur-Vienne**

p. 7

Dossier :
**Projet d'aménagement
et de développement durables**

p. 10

Vie associative :
Rétrospective 2016

p. 16

Retour en images

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2016



1

Les Virades de l'Espoir.



2

Agents communaux : remise de médaille et départs en retraite.



3

Repas des aînés.



4

Réunion publique la Garenne.

Sommaire

ANIMATIONS CULTURELLES

ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE
DU MOIS DE SEPTEMBRE :
LA FÊTE LOCALE DU PALAIS 4

LE MARCHÉ D'AUTOMNE
AU PALAIS 4

UNE SOIRÉE CABARET
POUR LE TÉLÉTHON 5

REPAS DES AÎNÉS 5

VILLE FLEURIE : PARTICULIERS
ET COMMUNE METTENT LE CADRE
DE VIE À L'HONNEUR ! 5

VIE MUNICIPALE

LES ÉLECTIONS 2017
VOTEZ, C'EST IMPORTANT ! 6

RECENSEMENT DE LA POPULATION
DU PALAIS-SUR-VIENNE 7

JEUNESSE ET SPORT

LE CENTRE DE LOISIRS AU SALON
DU DESSIN ET DE L'HUMOUR 8

LE MEXIQUE ET LE SKATEBOARD
LORS DES VACANCES
DE TOUSSAINT ! 8

LES VACANCES DE NOËL
AU CENTRE DE LOISIRS
DU PALAIS-SUR-VIENNE 8

PETITE ENFANCE :
FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE 8

ATELIER MULTIMÉDIA / BIBLIOTHÈQUE
SEMAINE DU CODE 2016 8

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX :
JEUX TRADITIONNELS 9

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX :
VOYAGE MUSICAL 9

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND :
LE CROSS DE DONZELOT 9

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND :
LA SORTIE DE GUÉRET 9

DOSSIER : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

QU'EST-CE QU'UN PLU ? 10

QU'EST-CE QU'UN PADD ? 12

LES ASSOCIATIONS

DU PALAIS-SUR-VIENNE 16

L'ÉTAT CIVIL

DU PALAIS-SUR-VIENNE 21

TRIBUNE 23

LE PALAIS Actualités.

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05.55.04.34.26 - e-mail : animations@lepalaisurviennne.fr
Directeur de la publication : Isabelle Briquet
Création, conception, maquette : L'Agence.co
Rédaction : service animation-communication
Ville du Palais-sur-Vienne, l'Agence.co
Photos : service animation-communication
Ville du Palais-sur-Vienne.
Impression : Fabrégue Imprimeur 
2 900 exemplaires

Édito



“ Chères Palaisiennes,
Chers Palaisiens

En ce début d'année 2017, nous avons souhaité, avec ce bulletin municipal nouvelle formule, poursuivre la mise en œuvre d'une information municipale complète en s'attachant à coller au mieux à l'actualité de notre commune.

Ainsi, vous recevrez désormais un bulletin très complet en début d'année, reprenant toutes les rubriques habituelles : le retour sur les manifestations importantes, un dossier, la vie des associations et des infos pratiques, l'expression politique...

D'autre part, vous serez également destinataires de lettres d'information régulières dont le 1^{er} numéro a été distribué début novembre, concentrées sur les événements d'actualité.

En 2017, nous continuerons à investir pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

La nouvelle cuisine centrale entrera en fonction dès le début d'année pour assurer une restauration scolaire performante, avec des produits de qualité faisant une place de plus en plus importante au bio et aux productions locales.

D'importants travaux ont débuté en août dernier rues Turgot et Pierre et Marie Curie. Ils concernent l'eau, l'assainissement et s'achèveront par la réfection de la voirie et la création de places de stationnement supplémentaires à proximité des commerces.

De nombreux travaux ont concerné les écoles dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments publics, mais aussi la bibliothèque et les équipements sportifs. Ils se poursuivront également en 2017.

Tous ces travaux ont pour but d'améliorer l'existant et de préserver notre patrimoine dans la durée.

Envisager l'avenir est l'une de nos préoccupations essentielles. Elle se traduit dans le Plan d'Aménagement

et Développement Durable qui prévoit les grandes orientations de développement de notre commune pour les années à venir et trouvera une application concrète dans le Plan Local d'Urbanisme (voir dossier).

L'élaboration de ces documents prévoit une large concertation avec le public. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé aux débats lors de la réunion publique de présentation.

Déterminer l'évolution de notre commune en interne mais aussi au sein de Limoges Métropole est un enjeu particulièrement fort.

Dans quelques mois, la compétence en matière d'élaboration des PLU sera celle de l'Agglomération. Le travail que nous réalisons ainsi aujourd'hui ensemble veille à préserver notre cadre de vie dans un souci de cohérence territoriale.

De nombreuses actions de notre quotidien sont effectuées par Limoges Métropole (voirie, assainissement, collecte des ordures ménagères...) en y apportant une réelle plus-value au bénéfice des communes.

Ainsi, pour les communes, dont la nôtre, dont l'accessibilité au haut débit est insuffisante, l'Agglomération financera directement les montées en débit dans l'attente du déploiement de la fibre par l'opérateur Orange.

En cette période de vœux, je souhaite que notre agglomération, dont les perspectives d'évolution ont fait couler beaucoup trop d'encre, soit pour nous tous une intercommunalité forte et solidaire afin de permettre aux élus communaux de poursuivre leur rôle de proximité auprès de la population.

À chacune et à chacun d'entre vous, les élus du Conseil Municipal et moi-même, adressons tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Très bonne année 2017 ”

Isabelle BRIQUET
Maire du Palais-sur-Vienne / Conseillère Départementale



Événement incontournable du mois de septembre : la fête locale du Palais

Organisée par la Municipalité, elle a connu, cette année encore, un franc succès.

Le Mondial billes a permis aux enfants comme aux adultes de s'affronter sur le superbe parcours sculpté dans le sable, devant un public toujours fidèle durant les deux jours de fête.

Au programme également les 2 courses très réputées : la course pédestre du samedi, organisée par Limoges Athlé et le Canicross du CANIPAT 87 qui a accueilli plus de 140 coureurs.

Après le concert donné par la chorale du Palais au sein de l'église, un

public nombreux s'est réuni pour assister au traditionnel feu d'artifice en présence d'une délégation allemande venue de Cadolzburg, notre commune jumelle.

“Les Palaisiens ont partagé ensemble un moment convivial et chaleureux.”

Le dimanche avait lieu un spectacle de Flamenco place Sant Joan qui a ravi le public une nouvelle fois.

Tout au long du week-end, attractions foraines, laser-game, buvette, restauration ont permis aux Palaisiens de partager ensemble un moment convivial et chaleureux.

Le marché d'Automne au Palais

Les feuilles rougissantes, les châtaignes étaient les signes annonciateurs d'une manifestation phare au Palais : le marché d'Automne

Ce dernier s'est déroulé le 20 novembre sur la place André Brun.

Des artisans locaux et producteurs étaient venus exposer leurs produits sous une halle spécialement aménagée pour cette édition 2016.

Une halle accueillante et conviviale installée et décorée par les agents municipaux. Ce fut l'occasion pour les visiteurs de commencer leurs emplettes pour les fêtes de fin d'année !

Cette journée fut riche en animations. L'Ensemble Orchestral du Palais ainsi que le groupe de percussions Samba Garage ont contribué à la bonne ambiance de ce marché. Tout avait également été pensé pour les enfants avec la présence d'un manège et d'un stand de maquillage, tous deux gratuits. De quoi profiter en toute liberté !



Une halle accueillante et conviviale



Scène ouverte !

Devant le succès de cette première en 2016, la municipalité a décidé de programmer la deuxième édition le samedi 28 janvier 2017 salle Gérard Philipe.

Cette année encore, la scène sera ouverte gratuitement aux artistes locaux, amateurs ou professionnels, musiciens, chanteurs souhaitant partager avec le public leur passion pour la musique au cours d'une soirée chaleureuse.

Pas de jugement, pas de concours, juste l'occasion de faire plaisir et de se faire plaisir !

Entrée gratuite.



RENSEIGNEMENTS
EN MAIRIE AU :
05.55.04.34.00



Une soirée cabaret pour le Téléthon

Désireuse de participer à l'action de l'AFM Téléthon, la commune du Palais-sur-Vienne a mis à disposition des organisateurs bénévoles la salle Gérard Philipe **le 2 décembre pour une soirée cabaret.**

Hypnose, magie, chants étaient à l'honneur et ont ravi le public venu nombreux.

Dans un réel élan de générosité, chacun a pu contribuer à sa manière à travers des dons ou l'achat d'objets souvenir tout en dégustant de bonnes pâtisseries et boissons.

Rappelons que l'intégralité des recettes a été reversée à l'AFM.

Fort de son succès, **la municipalité a d'ores et déjà décidé de reconduire son action le 9 décembre 2017. À VOS AGENDAS !**

Repas des aînés

200 convives



C'est dans une très joyeuse ambiance que s'est tenu le traditionnel repas des aînés **le mercredi 7 décembre** dernier où chacun a pu déguster le menu confectionné et servi par les employés municipaux.

Ce ne sont pas moins de **200 convives** qui se sont réunis pour partager ce moment de convivialité au rythme de l'orchestre de la association Ambiance Plus.

Ville fleurie : particuliers et commune mettent le cadre de vie à l'honneur !

La municipalité du Palais-sur-Vienne a accueilli les jardiniers amateurs ayant participé cette année au concours départemental des maisons et fermes fleuries pour partager le pot de l'amitié.

Si un petit nombre de Palaisiens participent chaque année à ce concours, ils portent haut les couleurs communales car ils sont à chaque fois récompensés. La commune a donc souhaité les féliciter et leur offrir... des fleurs !

Cette année, succèdent à M^{me} Jallaix, fidèle participante maintes fois récompensée, **M. et M^{me} Bellot qui se sont vus attribuer le coup de cœur du jury départemental** pour leur terrasse fleurie de l'avenue de Jurjol.

M^{me} Cassier, représentante du quartier de la CGEP et fidèle participante



elle aussi, **s'est vue décerner un diplôme d'honneur avec mention spéciale.**

Cette rencontre amicale a été également l'occasion de remercier les jardiniers communaux pour leur travail quotidien car, cette année, **la commune s'est vue décerner le 1^{er} prix départemental dans la catégorie des communes de 5 001 à 30 000 habitants** pour la qualité de ses créations originales sur les massifs du centre-ville mais également et plus largement pour la prise en compte et les projets de gestion et de mise en valeur de ses espaces naturels riches et nombreux.

Espérons que cette réussite collective incitent encore plus de Palaisiens à participer au concours l'année prochaine !



Expo médiathèque : des ours pour Noël

L'HEURE DU CONTE ET NOËL

Le samedi 17 décembre 2016 à la Médiathèque « Espace Jean Ferrat » s'est déroulée devant une vingtaine d'enfants de 4 à 6 ans une séance d'heure du conte sur les « Ours de Noël », dans un décor reconstitué à partir de l'album *Michka* (Éditions du Père Castor), sur *Casse-Noisette* de Tchaïkovsky.

Les enfants ont pu écouter cette histoire intemporelle sur l'entraide et la solidarité.

Un album merveilleux qui célèbre la magie de Noël et la générosité.

Deux autres albums sont venus s'ajouter : un *Noël tout blanc* et *Le nou-nours de Noël*.

Pour terminer la séance, rien de mieux qu'un chant de Noël avec *Noël en Forêt* de Jean Naty-Boyer, sans oublier une petite douceur avec des ours en guimauve et chocolat.

LA MÉDIATHÈQUE S'EST HABILLÉE DE LUMIÈRES, DE COULEURS... ET D'OURS

Les ours en peluche, les doudous des enfants, ceux qui consolent, ceux de nos souvenirs, ceux que l'on veut garder à jamais, ceux d'hier et d'aujourd'hui.

Les ours sont partout dans les histoires et dans les objets pour le plaisir de tous, petits et grands.

La municipalité et l'équipe de la médiathèque vous proposent chaque année des décors différents ainsi qu'un grand choix de beaux livres que l'on a plaisir à venir feuilleter dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Besoin d'une recette pour les fêtes ? D'une idée cadeau à fabriquer ? De décors à repenser ? De destinations à explorer ou tout simplement de s'évader dans un bon livre ?

Votre médiathèque municipale peut répondre à vos nombreuses attentes.



N'HÉSITÉZ PAS À CONSULTER NOTRE SITE INTERNET :
bmlepalaissurvienna.wordpress.com



La nuit de la lecture, 1^{ère} édition Nationale

La nuit de la lecture dans les bibliothèques et librairies a été initiée par le ministère de la Culture.

Le samedi 14 janvier 2017, la médiathèque « Espace Jean Ferrat » a ouvert ses portes de 19h30 à 20h30, aux enfants de 4 à 6 ans pour une « Histoire en pyjama ».

LE PRINCIPE : les enfants viennent en pyjama avec leur doudou, accompagnés de leurs parents pour écouter des albums avant de repartir aux pays des rêves...



Les élections 2017 votez, c'est important !



Acte majeur dans notre démocratie, le droit de vote permet à chacun de nous de s'exprimer lors des différentes consultations électorales.

En 2017, nous voterons pour élire le Président de la République et nos représentants à l'Assemblée Nationale.

Ainsi, cette année auront lieu deux élections :

Élection présidentielle :

1^{er} TOUR

> Dimanche 23 avril 2017

2^e TOUR

> Dimanche 7 mai 2017

Élections Législatives :

1^{er} TOUR

> Dimanche 11 juin 2017

2^e TOUR

> Dimanche 18 juin 2017

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale du Palais-sur-Vienne et présenter **obligatoirement**, le jour du scrutin, un **titre d'identité avec photo** au président du bureau de vote.

Si vous ne pouvez pas voter vous-même, vous avez la possibilité d'établir une **procuration** au nom d'un **électeur inscrit sur la liste électorale du Palais-sur-Vienne**. Pour cela, vous devez vous rapprocher des services de Police ou de Gendarmerie, muni(e) de votre pièce d'identité ainsi que des renseignements d'état civil de votre mandataire.

Attention, anticipez suffisamment vos démarches afin que la Mairie réceptionne les documents de votre procurateur avant le jour du scrutin.

Avant le 31 mars 2017, vous recevrez à votre domicile une nouvelle carte d'électeur suite à la refonte des listes électorales.



Pour tout renseignement, contactez la mairie du Palais-sur-Vienne au 05.55.04.34.00



Encombrants ménagers

Un ramassage des encombrants ménagers est organisé plusieurs fois par an sur la commune.

L'inscription à ce service est obligatoire au minimum 15 jours avant la date de ramassage.

Voici les dates des prochaines collectes en 2017 :

> 4 avril

> 4 juillet

> 3 octobre



PENSEZ À SORTIR VOS ENCOMBRANTS SUR LE TROTTOIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE

Recensement de la population du Palais-sur-Vienne

Ce début d'année 2017 va marquer une étape importante pour la commune, puisque celle-ci va faire l'objet du **19 janvier au 18 février** d'un nouveau recensement de la population.



À partir de cette date, **12 agents recenseurs**, munis d'une carte officielle tricolore, sur laquelle figureront leur photographie et la signature du maire, vont sillonner les artères de la commune.

Ces derniers, tenus au secret professionnel, sont placés sous la responsabilité de **deux coordonnateurs communaux, Véronique Gouraud et Catherine Nadaud** et ont assisté à **deux séances de formation dispensées par le superviseur de l'INSEE, Maryse Mandon**.

Chaque agent a la responsabilité d'un secteur et va déposer dans chaque foyer un questionnaire concernant le logement et les personnes qui y habitent, puis passera les reprendre une fois complétés. **Une nouveauté cette année pour la commune : la possibilité de répondre à ce questionnaire par internet.** Dans ce cas, l'agent recenseur vous remettra, lors de son passage chez vous, un **code personnel et confidentiel** pour vous connecter sur le site de l'INSEE et vous permettre de remplir ces documents en informatique.

Afin que ce travail de recensement se passe dans de bonnes conditions, il est indispensable de réserver **le meilleur accueil possible** à l'agent recenseur.

À noter que toutes les réponses sont absolument primordiales et strictement confidentielles et **ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.**

Les 12 agents recenseurs de la commune



Marie-Christine
CASTELLA



Alexandrine CRUZEL



Andrea GUARY



Émilie HOVAERE



Edith IFFINGER



Emanuelle MUDRY



Christophe CHATAIN



Laurent GOACOLOU



Théo MAURY



Mickaël NOUARD



Gaël PAQUET



Claude RAYMONDIE

Le centre de loisirs au salon du Dessin et de l'Humour



Les enfants du centre de loisirs ont eu l'heureuse surprise de se faire « croquer » ou « caricaturer » lors de leur sortie au célèbre **Festival de l'Humour à Saint-Just-le-Martel** le mercredi 5 octobre.

Le Mexique et le skateboard lors des vacances de Toussaint !

Les enfants ont pu découvrir la légende des fêtes mexicaines joyeuses et festives !



Par ailleurs, le centre de loisirs de Solignac, invité pour l'occasion, a pu partager cette ambiance d'Halloween en confectionnant des affiches.

Les plus grands du centre de loisirs ont **découvert les joies de la fameuse planche à roulettes** sous les conseils avisés de l'animateur Cédric Jaunie de l'association FOOAP'S SKATE CLUB de Limoges.

Les vacances de Noël au centre de loisirs du Palais-sur-Vienne



Malgré l'absence de neige, les enfants ont pu, malgré tout, confectionner un magnifique bonhomme de neige avec des gobelets ! **Le séjour fut marqué par de nombreuses activités manuelles et clôturé par un spectacle de chants de Noël et d'ombres chinoises.** Enfants et parents ont partagé ce moment convivial avec toute l'équipe d'animation.

 **RENSEIGNEMENTS AU :**
05.55.04.34.00

Petite enfance : festivités de fin d'année

Durant toute la semaine du 10 octobre, la Maison de l'Enfant, Relais Assistantes Maternelles, a proposé aux enfants et aux assistantes maternelles de déguster le chocolat dans tous ses états : tablettes de chocolat noir, au lait, blanc, aux amandes... mais aussi des gâteaux au chocolat, des mousses, des crèmes confectionnés par les professionnelles elles-mêmes.

Quel bonheur pour les assistantes maternelles de voir les enfants se régaler des mets qu'elles avaient réalisés pour les partager au relais !



C'est avec grand plaisir que les enfants de la Maison de l'Enfant (Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants Parents) ont suivi le périple d'un oisillon tombé du nid dans **le conte « Ouizz »** raconté par Angélique Penetier le vendredi 2 décembre.

De plus, cette année, le père Noël a débuté sa tournée par le Palais-sur-Vienne avec une hotte remplie de friandises et a posé pour une photo avec les enfants les plus téméraires.

 **RENSEIGNEMENTS AU :**
05.55.35.08.06

Atelier multimédia / bibliothèque semaine du code 2016

Du 13 au 19 octobre, l'Atelier multimédia a participé à l'événement européen CodeWeek (codeweekfrance.org) ou **Semaine du Code.**

Le but de cette manifestation est de faire découvrir aux plus jeunes le code informatique. Dans un environnement où les nouvelles technologies sont devenues des objets du quotidien, **il est important que les jeunes générations comprennent leur fonctionnement, pour ne pas être seulement utilisateur mais aussi créateur.**

Mais apprendre à programmer, c'est aussi découvrir le travail collaboratif, progresser avec la méthode essais/erreurs, faire preuve de persévérance quand rien ne fonctionne.



Depuis cette année, cette compétence fait son entrée dans le programme de primaire.

Ainsi, 5 classes allant du CE2 au CM2 des 3 groupes scolaires du Palais-sur-Vienne ont pu s'y initier.

Ceux qui souhaitent aller plus loin peuvent profiter des séances périscolaires ou encore des stages de programmation proposés tout au long de l'année.

 **RENSEIGNEMENTS AU :**
05.55.37.01.35



Séance bébés lecteurs > Jeudi 1^{er} décembre 2016

Une dizaine de bébés, âgés de 15 à 24 mois, accompagnés de leurs assistantes maternelles sont venus assister à **une séance sur « l'Art du pot ».** Pas si simple de se familiariser avec cet objet, on découvre qu'il sert souvent de chapeau, de coffre à jouets ou de pot de fleurs... Se servir d'un pot devient parfois un art.



À travers divers albums drôles, colorés et rythmés par des dialogues savoureux, les petits ont pu redécouvrir sous un autre aspect cet objet de leur quotidien.

La séance s'est achevée en chanson, puisque l'on peut même chanter sur un pot !

École Jean Giraudoux Jeux traditionnels



Le 7 octobre, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école élémentaire Jean Giraudoux ont participé à une matinée « Jeux traditionnels » sur le stade derrière l'école Jules Ferry du Palais-sur-Vienne. Les enfants ont participé à différents ateliers et ont pu jouer à l'épervier, au ballon prisonnier, à l'horloge mais aussi au coxi-bola, à la queue du diable...

Matinée très agréable, très bien organisée par l'USEP.

École Jean Giraudoux voyage musical



Le 22 novembre, les élèves des écoles du Palais-sur-Vienne ont pu profiter d'un concert proposé par les Jeunesses Musicales de France.

Ils y ont apprécié le voyage du violoncelle et de la guitare, à travers le monde.

École Aristide Briand : Le Cross de Donzelot

« Le mercredi 19 novembre 2016, nous sommes allés faire un cross déguisé au collège Donzelot.

Donc, nous avons pris le bus pour y aller. Quand nous sommes arrivés, la maman de Mina qui est prof. là-bas, nous a expliqué comment ça allait se passer et elle nous a dit que notre course, avec les 6^e, durait environ 15 minutes. Il y a eu un gros coup de klaxon, et elle nous a dit : « Vite, vite, vite, courez ! ».

On a couru, il y avait du monde qu'on connaissait. Moi, en 15 minutes j'ai fait 6 tours et chaque tour faisait à peu près 800 m, donc j'ai fait 4 800 m !



Après notre course, la maman de Mina nous a donné un ticket chacun. Et avec ce ticket, on a eu une madeleine ou une banane et un chocolat chaud ou de l'eau ou un jus de pomme. Puis on est reparti avec le bus jusqu'à l'école. Et quand on est rentrés dans la classe, on a parlé de cette course avec la maîtresse et elle nous a dit qu'on avait tous très bien couru.

D'APRÈS LE TEXTE DE SORÈN

École Aristide Briand : La sortie de Guéret

« Le vendredi 9 septembre, notre classe a fait une sortie à Guéret au festival « Forêt Follies » avec 4 autres classes de l'école.

On a fait des activités. Il y avait des jeux et une activité de découverte d'odorat et de goût. Après, on a pris un petit train qui nous a fait visiter la forêt et ses ateliers d'expositions. Puis, on a regardé comment faire des paniers et ensuite on est parti pique-niquer. Quand on a fini de pique-niquer, on est parti voir des constructions et un boulanger traditionnel qui nous



a montré comment faire cuire du pain. Enfin, tout le reste de la journée, on est allé dans un endroit où il y avait une énorme pierre qui tient en équilibre et on a fait des groupes pour construire des cabanes. Quand les cabanes ont été construites, c'était l'heure de rentrer à l'école.

D'APRÈS LE TEXTE DE SORÈN

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique qui exprime les grandes orientations de développement et d'aménagement de la commune. Il régit aussi l'urbanisme au quotidien à travers des règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Son cadre d'élaboration est strict, régi par plusieurs lois cadres dont la plus récente, **la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové de 2014 (loi ALUR)**, consacre pas moins de 51 articles au droit de l'urbanisme avec pour objectif de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain.

Le Plan Local d'Urbanisme doit également prendre en compte plusieurs documents supra-communaux comme ceux portés par Limoges Métropole dans le cadre de l'exercice de ses compétences (Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain, etc.).

En quoi le PLU me concerne ?



Le PLU oriente les projets d'aménagement de ma Commune et de Limoges Métropole

Je dois respecter le PLU pour mon projet de construction

Le centre-ville sera restructuré selon un plan d'aménagement afin de recréer une centralité

Le PLU permet de définir les zones où les nouvelles constructions vont s'implanter

Aucune nouvelle construction ne sera possible dans les zones inondables

Les vues vers la Vienne seront retrouvées



Le PLU est le projet pour l'avenir de la Commune

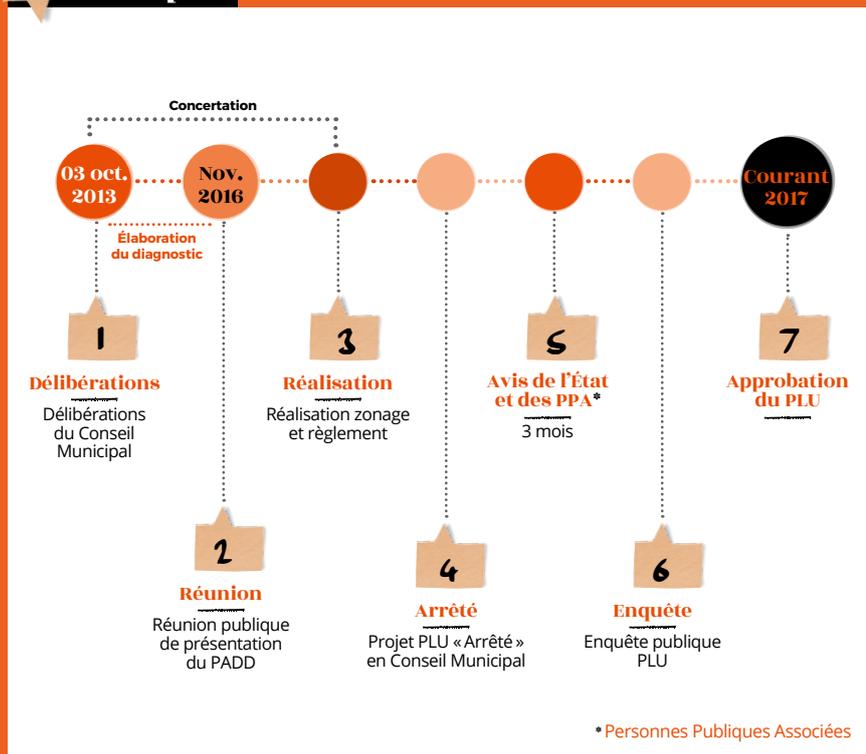


Le PLU permet de réfléchir à la vocation future des friches industrielles



Le PLU permet de réfléchir à la création des pistes cyclables

Étapes



Documents

Le PLU est un acte juridique constitué de plusieurs éléments. Même si ces documents sont matériellement séparés, le PLU ne fait qu'un. Le PADD, élément central du projet, doit trouver sa justification dans le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement, et doit être mis en œuvre à travers les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement et le zonage.



Population, logement et activités économiques

UNE COURBE DÉMOGRAPHIQUE POSITIVE

La situation de la commune aux portes de Limoges, la présence de la Vienne, la RD 29 traversant son territoire sont autant d'éléments contribuant à faire de la commune du Palais-sur-Vienne une commune attractive.

6 196 habitants
584 hab./km²
10,3 km²
Source INSEE 2013
Plus petite commune de agglomération

Cette disparité entre une population importante et un territoire réduit en fait la commune de l'agglomération la plus densément peuplée après Limoges.

Les derniers recensements montrent le maintien de la tranche d'âge active (30-60 ans).

CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS / PART DES MAISONS ET DES APPARTEMENTS



Secteur JURIOL

90 % **10 %**

Secteur LE CHATENET

97 % **3 %**

Secteur CENTRE-VILLE

58 % **42 %**

Source IGP 2011

+ 219 % de logements en 43 ans
76 % des propriétaires
19,10 % des logements sociaux
3 % des logements vacants

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Sur le plan économique, la situation géographique stratégique de la commune du Palais-sur-Vienne par rapport aux grands bassins d'emplois ainsi que la bonne desserte du territoire sont des atouts.

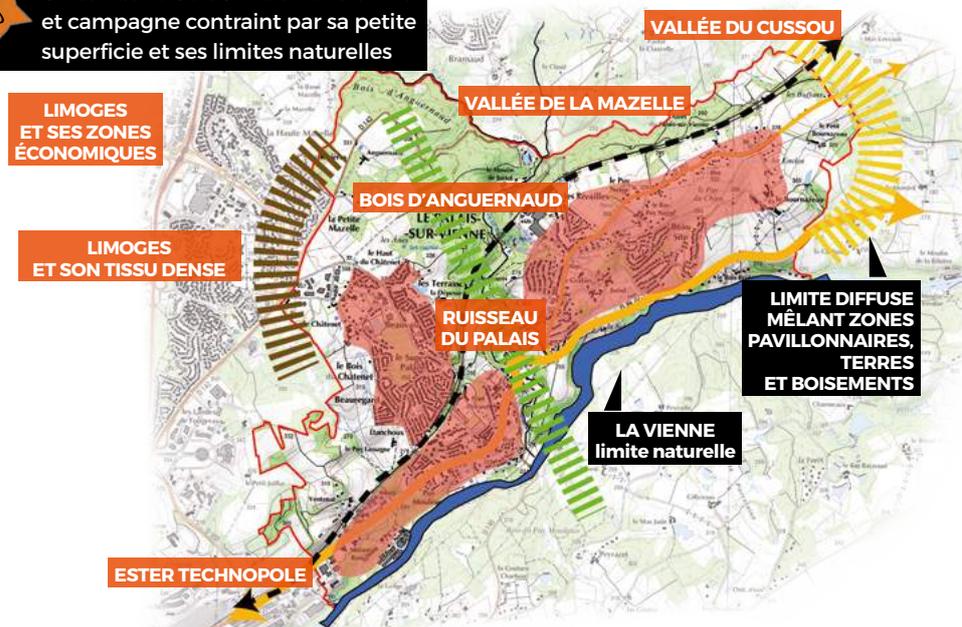
83 % des actifs travaillent sur une autre commune, ce qui conforte Le Palais-sur-Vienne dans **son rôle de commune résidentielle et entraîne une forte dépendance aux zones économiques situées à Limoges.**



Paysages et milieux naturels



Un territoire de transition entre ville et campagne contraint par sa petite superficie et ses limites naturelles



ÉLÉMENTS NATURELS ET PAYSAGES COMPOSANT LE TERRITOIRE

Aucun périmètre naturel protégé, mais une diversité d'habitats remarquables



Qu'est-ce qu'un PADD ?

Pour répondre aux grands enjeux qui se posent en matière de déplacements, d'environnement, d'habitat, et de développement économique, le Plan Local d'Urbanisme propose aux Palaisiens un véritable projet de ville à travers son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



Le PADD a été débattu en conseil municipal lors de sa séance du 28/09/16



La commune du Palais-sur-Vienne est aujourd'hui confrontée à plusieurs interrogations

- > COMMENT ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS SUR UN TERRITOIRE RESTREINT TOUT EN PRÉSERVANT SON CADRE DE VIE ?
- > COMMENT MAINTENIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ?
- > COMMENT RÉHABILITER LES ANCIENNES FRICHES INDUSTRIELLES ?
- > COMMENT STRUCTURER ET RELIER LES PÔLES ÉCONOMIQUES ?
- > QUELLE ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS ET DES LIENS URBAINS ET SOCIAUX ?

Ces interrogations amènent à se positionner non seulement sur la qualité de vie locale et l'évolution du cadre de vie de chaque secteur mais **impliquent des orientations à court, moyen et long termes**. Les fondements du PADD s'appuient sur les enjeux qui se dégagent des éléments du diagnostic. Ils caractérisent la vision palaisienne du projet d'aménagement de la commune dans **une perspective de développement durable**.

C'est dans cette optique que le PADD s'organise autour de 5 orientations générales majeures.



Objectif

Modérer la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers de **5 ha** tout en permettant une croissance démographique annuelle de **1.2%**



Comment ?

En respectant les enjeux inscrits dans la loi Engagement National pour l'Environnement (loi ENE) de 2010:

- > En favorisant le renouvellement urbain
- > En imposant un objectif de densité à travers les orientations d'aménagement et de programmation
- > En limitant les zones d'extension urbaine

Les orientations

1

Construire une commune attractive à l'échelle de l'agglomération de Limoges en s'appuyant sur les atouts du territoire

2

Concilier accueil d'une nouvelle population et maintien de la population actuelle en préservant le cadre de vie

3

Agir sur la qualité urbaine, préserver l'équilibre entre espaces naturels et espaces urbanisés

4

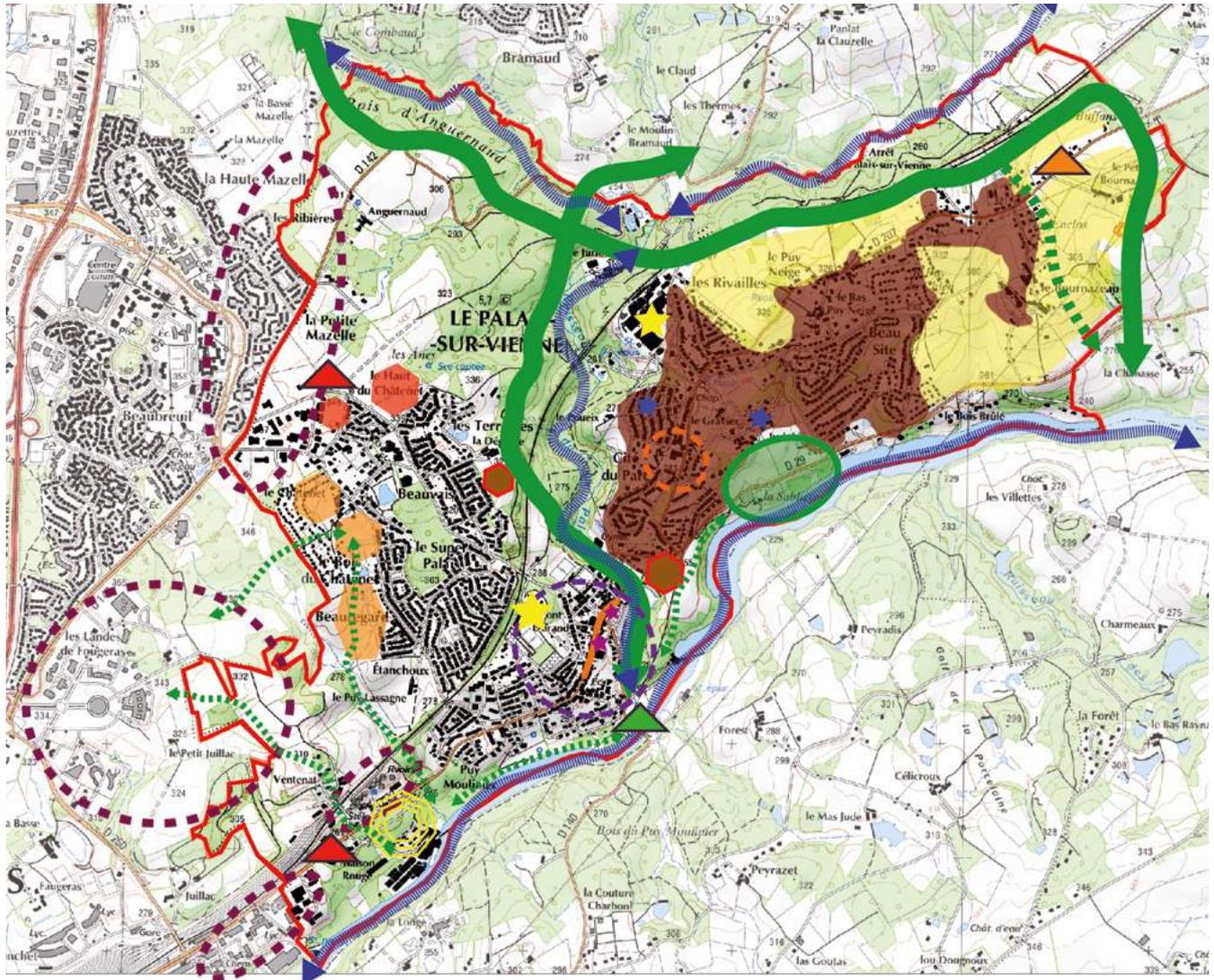
Mieux intégrer l'activité économique aux enjeux du territoire de demain

5

Respecter et consolider l'armature naturelle de la commune

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

LES ORIENTATIONS

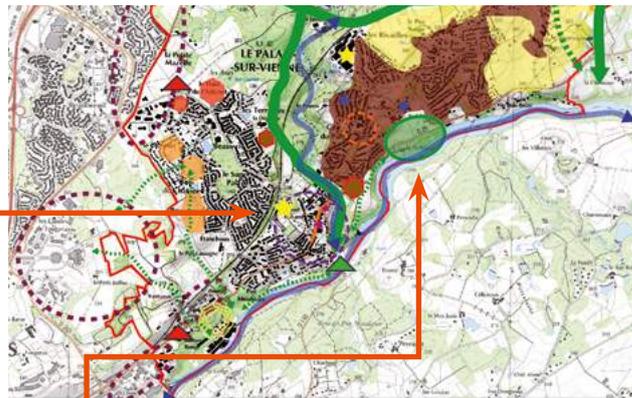


Légendes

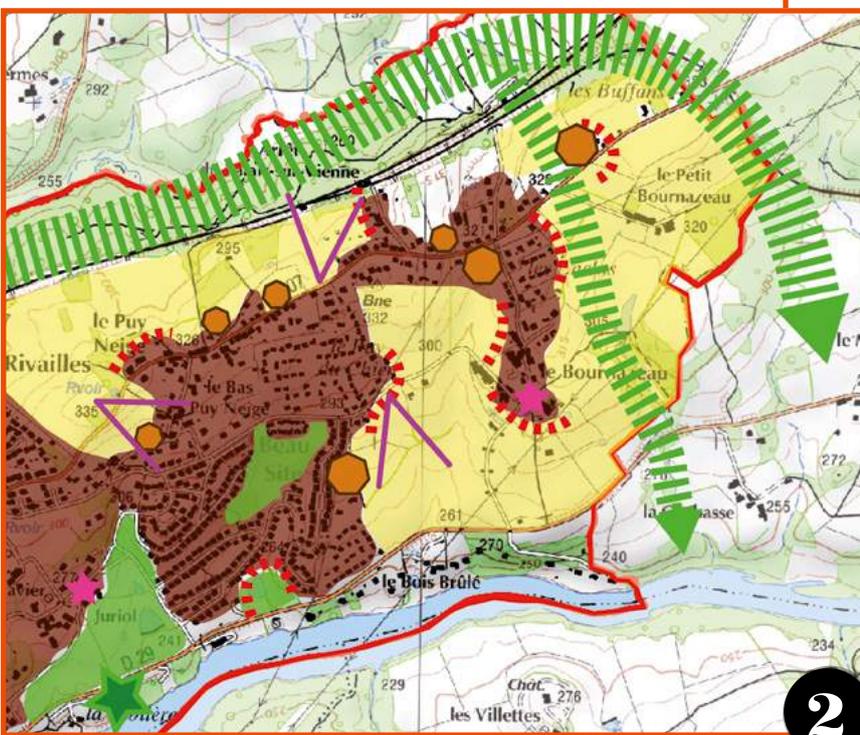
- | | | |
|--|---|--|
| Densifier les quartiers existants en comblant les dents creuses et en veillant à l'intégration paysagère | Renforcer le centre de la commune, redonner une centralité à la commune | Requalifier les entrées de Ville (Nature, Rurale et Urbaine) |
| Conforter les développements urbains existants | Casser la linéarité du centre bourg | Accompagner le développement économique |
| Développer de nouveaux secteurs d'accueil | Requalifier les espaces de centre bourg | Maintenir la cohérence agricole |
| Définir la vocation future de ce secteur | Réfléchir au devenir d'anciens équipements, d'anciens sites industriels | Conforter le développement du site de la Sablière. Développer une station sports de nature |
| Profiter de l'opportunité des terrains disponibles situés dans la continuité urbaine avec Limoges | Mettre en valeur et préserver le patrimoine bâti remarquable | Préserver les trames vertes et bleues |
| | Maintenir les pôles d'hyper-proximité | Reconstituer les trames vertes |
| | | Créer des connexions vertes |



Projet centre-ville



Construire dans les quartiers existants et préserver les espaces naturels



Légendes

- 1**
- Réfléchir au devenir de ce secteur
 - Mettre en valeur l'entrée nature de la commune
 - Rattacher visuellement la Vienne à l'urbanisation
 - Restructuration d'espaces clés pour le développement du centre-ville
 - Prendre en compte et préserver le patrimoine bâti remarquable
 - Réfléchir au devenir de l'ancienne maison de retraite
 - Accompagner le développement de la nouvelle maison de retraite
 - Réfléchir à des connexions vertes
 - Retravailler l'ensemble de la traversée du centre-ville afin de la rendre plus agréable et plus sûre
-
- 2**
- Densifier les quartiers existants en comblant les dents creuses et en veillant à l'intégration paysagère
 - Limiter l'extension urbaine
 - Maintenir la cohérence agricole
 - Préserver les points de vue
 - Préserver le patrimoine bâti remarquable
 - Mettre en valeur les micro réservoirs de biodiversité
 - Maintenir et restaurer les trames vertes
 - Développement du site de la Sablière



Interview

M. Géraudie

1^{er} adjoint / Élu à l'urbanisme

Le PADD de la commune donne les grandes orientations de notre Plan Local d'Urbanisme. **Fruit d'un travail collectif** de longue haleine, il s'agit de l'outil essentiel qui permet d'imaginer le visage du Palais-sur-Vienne dans les années à venir. **Ce projet a été élaboré en gardant constamment à l'esprit la préservation de l'environnement et de la qualité de vie de nos concitoyens, ainsi que l'attractivité de la commune en matière de développement économique et de mixité sociale et générationnelle.** Vous avez pu en prendre connaissance lors de notre marché d'Automne, à l'occasion d'une réunion publique ou sur le site internet de la commune. Vous ne manquerez pas d'être associés aux prochaines étapes de ce PLU, car **ce projet doit être avant tout le vôtre.**



Interview

M. Tricart

Groupe le Palais Autrement



Au fil des ans, la commune s'est transformée en une banlieue dortoir dépendante de la ville centre (commerces, équipements, activités culturelles, soins en dehors de la médecine générale, déplacements urbains, zones d'activités, couverture Internet...).

Le PADD, véritable clef de voûte pour concevoir ce que sera Le Palais demain, se devait d'essayer de corriger cette dérive en s'appuyant sur les nouvelles lois intégrant la nécessité d'une réflexion écologique (sauvegarde des espaces agricoles, des espaces boisés, des zones humides, des biodiversités, mise en place de déplacements doux, pistes cyclables, navette de rabattement pour les transports en commun...). Pour l'essentiel, le PADD prend en compte ces objectifs en concentrant les espaces constructibles vers le centre bourg, en gardant les espaces agricoles, en aménageant les zones vertes et bleues, (Sablière, bois d'Anguernaud) en réfléchissant à l'aménagement du centre bourg et des espaces commerciaux. **Bref, une évolution positive à laquelle nous pensons ne pas être tout à fait étrangers, avec par exemple l'abandon de la LGV qui aurait coupé notre ville en deux, permettant ainsi de prévoir un aménagement harmonieux.**

Comment participer au débat ?

Vous disposez de plusieurs moyens :

- **Laisser votre contribution sur le registre** mis à disposition en mairie ou **sur le site internet de la commune.**
- **Écrire à la mairie** du Palais-Sur-Vienne.
- **Participer aux réunions publiques.**



PLUS D'INFORMATIONS
SUR LE PADD

Réunion publique du 29/11/2016



Les associations du Palais-sur-Vienne



L'ABLETTE PALAISIENNE

L'Ablette Palaisienne a tenu son assemblée générale samedi **03 décembre 2016 à 18h00 à salle Jean Var-noux** mise à disposition par l'Espérance du Palais, 16 licenciés étaient présents.

Le secrétaire a fait un compte rendu sportif de la saison écoulée. Un bilan plus que satisfaisant.

Le président passe ensuite à la saison à venir :

- > Comme les autres années, nous organiserons nos manifestations sur le lac Sainte Hélène à Bujaleuf.
- > Notre concours comptant pour le critérium de la Haute-Vienne aura lieu le 20 août 2017.
- > Nous organiserons un Challenge Sensas le 21 mai 2017 si la date est disponible et 2 Challenges FEEDER TECH comme en 2016 qui se dérouleront le samedi (1 en juin et 1 en juillet en fonction des disponibilités du calendrier).

Pour la saison 2017, nous aurons 3 pêcheurs en 3^e division nationale feeder. 2 pêcheurs en 3^e division nationale moulinet. Il y aura une équipe de l'Ablette Palaisienne au championnat régional des clubs et une équipe au championnat de France des clubs feeder.



AMICALE DES COMBEAUX

L'Amicale des Combeaux créée en 1988 organise plusieurs manifestations par an. Elles nous réunissent afin de passer un agréable moment ensemble. **Nos doyens, Jean et Baba, et les autres adhérents y restent fidèles.**

Malheureusement, l'effectif diminue (les aléas de la vie). **C'est avec plaisir que nous accueillerions les nouveaux résidents afin que perdure notre amicale de quartier.**

Une convocation est distribuée en début d'année, rejoignez-nous.



L'AMICALE LAÏQUE

L'amicale Laique a tenu son assemblée générale le **2 décembre 2016**. Avec près de 500 membres (495 licenciés en fédération sportive nationale) dans ses 8 sections sportives et un palmarès flatteur, on peut considérer que l'Amicale Laique est en bonne santé. L'initiation sportive en direction des plus jeunes est son domaine d'activité privilégié : 204 enfants (45 au judo, 95 au handball, 61 pour la lutte et 3 petits au Viet Vo Dao, groupe naissant qui ne demande qu'à s'étoffer). C'est la preuve que la qualité pédagogique et la constance de nos bénévoles sont reconnues et appréciées des parents. En projet, une école de basket dans 2 ou 3 années, le temps de réunir les moyens financiers et l'encadrement nécessaires. L'Amicale intervient dans les écoles (partenariat UNSS et enseignants), elle participe également aux activités périscolaires et dispense des séances dans d'autres communes.

Contact :
PRÉSIDENTE
Bernadette REY > 06.73.38.35.34



L'ATELIER PALAISIE

Les adhérents de l'Atelier Palaisien se retrouvent **tous les mardis de 16h00 à 19h30 à la Salle Simone Signoret pour se plonger dans leurs travaux d'artiste** : aquarelle, pastel, peinture à l'huile, acrylique, etc. sous l'égide de leur « coach » Alain Dexet, l'objectif étant toujours de s'améliorer et de progresser.

Leur dernière exposition a eu lieu début septembre lors de la fête locale du Palais et les prochaines auront lieu à Limoges, l'une au Verdurier début juillet 2017 et l'autre dans les salles voûtées de la Cité de la Règle en 2018.

Contact :
PRÉSIDENT
> Alain Dexet > 05.55.35.38.74
> aldexet@yahoo.fr

AMICALE DES AMIS DE LA PRADE



L'Amicale des Amis de la Prade a tenu son assemblée générale le **3 décembre 2016** en présence de nombreux adhérents.

Le trésorier Jean-Michel LEBLOIS a donné lecture du bilan 2016 qui reste à un niveau positif grâce à différentes activités proposées. Ce bilan a été adopté à l'unanimité.

Voici quelques événements validés pour l'année 2017 :

- > Ouverture de la pêche le **15 avril**.
- > Concours de pêche le **14 mai**.
- > Pêche de nuit le **17 juin** suivie d'un repas d'été le **18 juin** sur les bords de l'étang.
- > Fermeture de la pêche le **5 novembre**.
- > Une vidange de l'étang est prévue fin 2017.

L'action pour l'année 2017 est fixée à 110€.

L'invitation reste à 5€ la journée.

Contact :
> M. Baulain > 06.30.38.13.70
> M. Leblois Jm > 06.80.58.66.77
> M. Leblois Jc > 05.55.35.20.45
> M. Senechal > 05.55.35.27.99



ASSOCIATION BEAUVAIS

L'année 2016 a vu l'APRB (Association des

Propriétaires et Résidents de Beauvais) organiser ses manifestations habituelles.

Les repas de février et d'octobre furent une véritable réussite grâce aux menus concoctés par notre traiteur préféré et l'animation de Mimi.

Le voyage du côté de Bourges, au mois de mai, nous a permis de visiter le palais Jacques Cœur ainsi que l'imposante cathédrale.

Le concours de pétanque, fin août, sur le site de la Sablière, a connu un grand succès. Tous les participants ont profité d'une organisation très conviviale, avec le soleil au rendez-vous.

Notre prochaine manifestation, le repas traditionnel de février, se fera salle Simone Signoret et tous les sympathisants peuvent y participer. Le menu sera communiqué début 2017.

Les membres du bureau de l'APRB vous souhaitent une bonne année 2017.



ENSEMBLE ORCHESTRAL DU PALAIS

Pour le début de cette saison 2016-2017, EOP s'est produit lors du marché d'Automne où, sous un ciel dément, il a pu montrer un aperçu des nouveaux morceaux préparés cette année.

Le 25 novembre eut lieu le traditionnel concert de Sainte-Cécile purement Palaisien puisque l'invité d'honneur n'était autre que la chorale du Palais-sur-Vienne. Puis, le **2 décembre**, un nouveau concert fut organisé dans le cadre du téléthon, partagé avec d'autres artistes. Vous retrouverez l'Ensemble Orchestral à la salle des fêtes du Palais pour son grand FestiPAL les **7 et 8 avril**.

L'ensemble est toujours ouvert à tous nouveaux instrumentistes. Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h00 à 22h00.

Contact :
> eop87.opentalent.fr



CYCLO CLUB PALAISIN

Une très belle saison 2016 pour le Cyclo club palaisien !

En finissant 2^e du Challenge Départemental Ufolep 2016 par équipes et en classant **2 «cyclos»** (Claude Chaumont et Philippe Nicot) **dans les 10 premiers du classement individuel**, le Cyclo Club Palaisien a réalisé une très belle saison cyclotouriste. L'arrivée de 11 nouveaux licencié(e)s (soit 49 adhérents pour 2017) devrait permettre au club de se rajeunir et surtout de se « féminiser » un peu...

Depuis la fin octobre 2016, le club bénéficie d'un local (club house) approprié où il peut exposer ses trophées, se rencontrer, effectuer ses réunions.

Quelques manifestations en 2017 :

- > **Mercredi 24 au dimanche 28 mai :** séjour cyclo-touristique à Château-Gontier dans la Mayenne.
- > **Samedi 17 juin à 13h45 (départ salle Dexet) :** La Palaisienne Cyclo/pédestre.

Contact :

- > 06 07 65 16 79 > 06 32 93 10 83
- > 06 25 72 88 77
- > www.cycloclubpalaisien.clubeo.com



COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2016 a vu la venue de nos amis allemands de Cadolzburg lors du week-end de la fête du Palais en septembre.

Arrivés le jeudi après-midi, ils nous offrirent **3 journées de partage et de convivialité**. Ils ont pu découvrir les attraits de la base nautique ainsi que toutes les activités proposées par Jean-Claude Laroche et son équipe notamment une balade sur le plan d'eau, du tir à l'arc, des parties de pétanque ou une promenade tout au long des berges de la Vienne. Le midi, un pique-nique était organisé à la sablière sous un magnifique soleil. Le vendredi soir, un repas, offert par la municipalité, a clôturé cette belle journée d'amitié.

Le lendemain, une réunion des deux comités de Jumelage a permis d'échafauder



L'AMICALE DES BOUÉRADOURS

L'amicale des Bouéradours a fêté ses 30 ans !

Les Bouéradours, habitants des villages de Puy Neige et du Bournazeau, sont à l'origine de l'organisation d'une fête champêtre qui se préparait pendant une semaine tout aussi joyeuse que la fête elle-même ; elle n'était pas sans rappeler l'ambiance des batteuses d'antan !

Le temps a passé, la population s'est diversifiée, densifiée, mais la motivation des Bouéradours reste la même : permettre le temps d'un week-end de retrouver ces moments simples de joie, de partage autour d'un apéro convivial et d'un repas généreux, créant ainsi des liens que l'on espère durables.

Ce 27 août, il faisait chaud sur le terrain du Gravier, à l'image de l'ambiance car, pour **fêter les 30 ans de l'amicale**, les Bouéradours s'étaient déguisés (enfin, tous n'ont pas osé...) et le président a multiplié les animations.

Chapeau pour les amateurs de pétanque, de 6 à 90 ans, qui ont affronté la canicule !

Et le soir, nous avons eu le plaisir de retrouver notre accordéoniste Roger Faure qui nous a entraînés fort loin dans la nuit...

des projets liés à nos deux communes pour les prochaines rencontres.

Ensuite, ce fut la découverte de la fête du Palais : salon des artistes palaisiens, certains ont même pu s'essayer au Mondial Billes et, bien sûr, le soir, le superbe feu d'artifice les a enchantés.

En 2017, nous aurons courant mai la venue des petits écoliers de Sant Joan de les Abadesses et nous nous rendrons en Espagne à l'occasion de leur fête annuelle « La Fiesta Major ».

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 4 février 2017. Venez nous rejoindre nombreux.

Contact :

- > Yves Puharre > 07 89 69 03 19
- > Yvon Seignolle > 06 80 54 18 35
- > Alain De Weyer > 06 89 39 11 01
- > Jacques Truau > 06 86 16 54 81

S.A. LE PALAIS



Une nonagénaire qui se porte bien. Après avoir fêté ses 90 ans en juin, le club de football du Palais est parti pour une nouvelle saison.

Quelques changements ont animé l'inter-saison : c'est désormais Stéphane Maizou-Avezou qui préside aux destinées du club, remplaçant Claude Cassat qui a souhaité prendre un peu de recul. Julien Jacquemain, enfant du Palais, a pris en main l'équipe fanion. **Daniel Seignarbieux a été nommé coordonnateur sportif du club.**

Avec ses 380 licenciés, la SAP est le deuxième club du département.

Chaque week-end, **ce sont 16 équipes qui défendent les couleurs palaiennes** sur les terrains de la ligue.

À ces 16 équipes il convient d'ajouter les **50 joueurs et joueuses** en herbe qui fré-

quentent, l'école de football chaque mercredi après-midi et chaque samedi matin, les 2 équipes futsal créées cette saison, et l'équipe vétérans dont les joueurs ont plaisir à se retrouver les vendredis soirs pour des rencontres amicales.

Les résultats du début de saison sont encourageants.

Après un début de saison difficile, l'équipe fanion a bien réagi et devrait jouer un rôle intéressant en seconde partie de championnat.

La réserve 1 est leader incontesté de sa compétition.

Les équipes U14 et U16 évoluent au plus haut niveau de la ligue.

Les équipes U17 et U15 ont acquis leur accession en championnat ligue pour la deuxième phase.

Les équipes en entente avec les voisins du CAPO sont de réelles satisfactions.

L'école de foot a de très bons résultats.

D'autres actions ont rythmé ce début de saison :

- > La labellisation de l'école de football qui est la reconnaissance du travail effectué au sein du club(seulement 4

clubs sont labellisés en Haute-Vienne).

- > Les actions entreprises dans le cadre du programme éducatif fédéral (par ex. : la sécurité routière, internet et le réseaux sociaux, le dopage, les gestes qui sauvent, etc.
- > La participation aux activités périscolaires en liaison avec les écoles du Palais.
- > Le recrutement et la mise en place de deux emplois civiques.

La SAP, c'est aussi l'organisation de nombreuses manifestations : tournois, lotos, vide-dressing.

Les prochaines dates à retenir :

- > **18 février** vide-dressing et loto
- > **11 mars** vide-dressing et soirée à thème
- > **Pâques 15,16,17 avril** tournoi national U15 et U17
- > **3 juin** mondialito des débutants
- > **4 juin** tournoi national U11 et U13.

Contact :

- > 05 55 35 49 38
- > section-athletique.palais@orange.fr
- > sap-lepalais.fooeteo.com



L'AVIRON CLUB DU PALAIS



Nous vous invitons à venir pratiquer l'aviron de loisir sur le remarquable plan d'eau du Palais.

Le plan d'eau s'étend sur 3800 m en pleine nature, entre le barrage du Pas de la Mulle et la digue de la Ribière (Emmaüs).

Chaque séance d'entraînement est encadrée par les initiateurs du club et le bateau de sécurité.

L'aviron se pratique tout au long de l'année du 1^{er} septembre au 31 août.

Le rameur reste au sec sur le bateau !

Nous vous proposons de naviguer seul, à deux ou quatre rameurs. Nous disposons d'ergomètres pour ramer en salle les jours de mauvais temps et améliorer notre condition physique.

L'aviron est une activité complète. Elle sollicite la quasi-totalité des muscles sans les traumatiser ainsi que le système cardiovasculaire. C'est un véritable bénéfice pour la santé et le bien-être.

Nous vous accueillons avec plaisir le dimanche matin de 9h30 à 12h00 à la Base Nautique la Sablière du Palais-sur-Vienne (tout public à partir de 12 ans).

Contact :

- PRÉSIDENTE**
- > Maryse PICARD
- > 06 73 38 35 34
- > acp87.e-monsite.com/



L'EHPAD DU PALAIS

La résidence Puy Martin a organisé le 7 décembre un thé dansant de Noël plein d'entrain, tout en musique et en gourmandise.

Le buffet de fête a pris en compte les souhaits des résidents recueillis par les animatrices et a été réalisé par le service cuisine. Les résidents, le personnel et les bénévoles ont également pu danser, écouter et apprécier une prestation musicale de qualité avec Stéphane Villard à l'accordéon et Olivier Gibertier à la batterie. Ces musiciens professionnels ont aussi su mettre une ambiance de fête dans les chambres ou certains résidents ont pu également savourer un moment musical riche en émotions...

Mais cette année, ce n'était pas tout. Le père Noël est passé en avance pour livrer la borne mélo. Cette borne musicale financée par la résidence permet à tous de choisir de la musique directement transmise par la borne.



CHAMPIONNAT DU LIMOUSIN DE CYCLO-CROSS

Le Palais-sur-Vienne a accueilli le dimanche 4 décembre, les Championnats du Limousin de cyclo-cross, à l'occasion de la 43^e édition de l'épreuve.

Ce sont pas moins de **160 sportifs** qui sont venus prendre part à cette manifestation, placée en souvenir de Patrick Dobbels et avec le soutien technique du Cyclo Racing Club Limousin.

Le public venu en grand nombre a pu assister à un spectacle de qualité, proposé sur un circuit situé autour du ruisseau du Palais et du stade Henri Cochet.

David Menut, professionnel à Auber 93 et licencié à Creuse Oxygène s'est imposé chez les « Espoirs/Seniors », devant Thomas Bonnet du VTT Argentat [Champion du Monde Junior 2016 catégorie « VTT »]

La victoire est revenue en « Juniors » à Benjamin Rivet de l'UC Condat devant Hugo Peyroux de Creuse Oxygène, en « Cadets » c'est Brice Dujardin de l'EC Felletin, qui devance Baptiste Vadic de Creuse Oxygène.

En féminines « Juniors/Espoirs/Seniors » Perrine Clauzel de Creuse Oxygène s'est imposée devant sa camarade de Club Audrey Menut, alors que Alicia Texier de l'UV Limousine a triomphé en « Cadettes » de Manon Chicaud de Creuse Oxygène.

L'équipe dirigeante du Cyclo Racing Club Limousin remercie tout particulièrement la municipalité, les commerçants et artisans et tous les bénévoles locaux qui ont contribué à la réussite de ce championnat.



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Palais-sur-Vienne est constituée de **11 membres**.

Elle a son siège à la mairie du Palais-sur-Vienne et est présidée par **Jean-Marie Texonnière**. Elle a pour vocation de faciliter l'organisation des collectes et de la collation, d'accueillir les donateurs, de communiquer, informer et valoriser le don de sang auprès de la population.

Le don de sang est un geste incontournable. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades et qui sont produites à partir du plasma.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable. Il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser plus de 50 kg.

Comment se passe un don ?

Pour donner son sang, il ne faut pas être à jeun. **Le don, quel qu'il soit se déroule toujours en 4 étapes :**

- > **L'inscription :** L'équipe de l'Établissement Français du Sang (EFS), seule habilitée à recevoir vos dons de sang en France, vous accueille, enregistre votre dossier et vous remet le questionnaire que vous remplissez afin de préparer l'entretien prédon.
- > **L'entretien prédon :** avant chaque don, vous rencontrez un personnel de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel accompagné d'un examen. Cela permet de vérifier votre aptitude au don de sang dans le respect de votre sécurité et de celle du receveur

- > **Le prélèvement :** Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) spécialement qualifié(e).
- > **Le temps du repas et de la collation :** après avoir donné votre sang, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace collation. C'est aussi l'occasion pour l'équipe de l'EFS de s'assurer de votre bonne récupération après le don.
- > C'est l'occasion de passer à l'acte : toute l'équipe de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Palais-sur-Vienne vous accueillera, répondra à vos interrogations en lien avec l'équipe de l'Établissement Français du Sang.

Pour l'année 2017 :

- > **Vendredi 20/01 > 15h-19h**
> la salle G. Philippe
- > **Mardi 21/03 > 15h-19h**
> la salle G. Philippe
- > **Lundi 22/05 > 15h-19h**
> la salle G. Philippe
- > **Jedi 20/07 > 15h-19h**
> la salle S. Signoret
- > **Mercredi 23/08 > 15h-19h**
> la salle S. Signoret
- > **Vendredi 15/11 > 15h-19h**
> la salle S. Signoret
- > **Samedi 25/11 > 9h-12h**
> la salle S. Signoret

NB : les dates sont susceptibles de modifications en cours d'année en fonction de contraintes logistiques ou d'organisation. Nous vous invitons à vérifier le lieu et l'horaire quelques jours auparavant sur dondesang.efs.sante.fr



COMITÉ FNACA LE PALAIS-SUR-VIENNE

C'est la Principauté d'Andorre qui a accueilli, courant septembre 2016, le voyage d'automne organisé par le Comité FNACA du Palais-sur-Vienne pour ses adhérents et amis.

Du Pas de la Case et la superbe vallée du Valira du Nord, jusqu'à Escalades-Engordany, lieu de villégiature des 47 participants, et Andorre la Vieille « la Capitale », et au pittoresque Os de Civis, enclave espagnole juchée à 2 000 mètres d'altitude, tout est beauté sauvage.

Le Sanctuaire de Méritzelle, conçu par

Ricardo Boffil, architecte mondialement connu et le fabuleux panorama du sommet de la station d'Arcales-Arrivée, étape du tour de France 2016, par le Col d'Ordino, tous les paysages méritent un détour et une visite, mais impossible de tous les citer !

Il convient également de signaler tous les autres lieux rencontrés lors de notre séjour et que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

N'hésitons pas aussi à noter l'excellente ambiance constatée tout au long du voyage, entretenue tant par les organisateurs que par les prestataires... « apéro » amical chaque soir lors

du retour à l'hôtel ; superbe menu tous les jours au restaurant, enthousiasme lors des 2 repas dansants, accompagnés de nos chants limousins chantés d'une seule voix, sans oublier le professionnalisme de notre chauffeur Jean-Pierre en haute montagne, et surtout la gentillesse et la compétence de notre guide Sylvie, tant appréciées par tout le groupe.

C'est donc à regret que nous avons quitté ce superbe petit pays, **en pensant déjà au prochain voyage en Cantabrie (Nord-Ouest de l'Espagne) prévu du 28 mai au 3 juin 2017, qui devrait, lui aussi, combler les amis assidus de nos sorties annuelles.**



L'ESPÉRANCE DU PALAIS

L'Espérance du Palais est une association d'éducation populaire affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et propose diverses activités à tout public dans le respect de chacun, dans ses idées et ses possibilités physiques.

Les activités sont **surtout des sections sportives dont la gymnastique sportive féminine et masculine, les mini poussines, l'éveil de l'enfant, le tennis de table, le tir à l'arc.**

Les activités culturelles sont la danse Country et le Scrabble. Nous avons un projet de cours de *Salsa* avec un couple de danseurs professionnels mais nous attendons les volontaires.

Nos gymnastes ont fait une bonne année sportive. Nous avons dans nos effectifs une championne régionale minime catégorie 2 et une vice championne régionale poussine catégorie 2. Nos jeunes et nos aînées ont participé au Championnat Fédéral à FLERS en juillet dernier. Le résultat de nos aînées a été au delà de nos espérances car elles ont terminé 6^e sur 43 équipes.

La section «Tennis de table» a engagé trois équipes en championnat.

La section «Tir à l'arc» a toujours ses adhérents très assidus. Ils s'entraînent tous les lundis soir et les samedis matins au gymnase Paul Marcheissoux. **L'Espérance organise le championnat national d'hiver de tir à l'arc le dimanche 26 février 2017 dans ce même gymnase.**

L'Espérance a organisé les 26 et 27 novembre un week-end de festivités. Le samedi soir un repas dansant. Soirée très appréciée par nos convives. Le dimanche au gymnase Paul Marcheissoux a eu lieu le gala de gymnastique.

En 2017 l'Espérance va fêter ses 75 ans d'existence sur la commune du Palais sur Vienne. **Nous préparons un week-end de retrouvailles de tous nos anciens et anciennes gymnastes les 25 et 26 novembre 2017.** Pour tous ceux qui ont fait partie de l'Espérance, réservez ce week-end et faites passer l'information autour de vous. Nous vous donnons rendez-vous pour cet événement.

Contact :
> 05 55 35 99 40
> esperance.palais.free.fr



TENNIS CLUB LE PALAIS

Des résultats remarquables pour les équipes du Tennis Club Le Palais.

Le début de saison a bien démarré avec la victoire de la Coupe Charles Hervy 3^e série chez les Dames et chez les Messieurs. Un doublé exceptionnel pour ce championnat régional.

Pour continuer la saison à challenge, c'est le championnat d'été qui va être riche en émotions avec **la montée de l'équipe filles en Nationale 4.** L'objectif de maintien est en préparation avec la sortie de la poule : les filles se déplaceront à Istres et Caluire et recevront les équipes de Nice, Annecy et Chalons. Une équipe uniquement locale qui va tenter de défendre les couleurs palaisiennes au niveau national.

Enfin le club du Palais accueillera une nouvelle fois le championnat régional de Beach tennis au mois de juin. Championnat qualificatif pour le championnat de France. Le club palaisien est devenu la capitale régionale du Beach tennis (seul club limousin à posséder des terrains). Des cours encadrés de Beach tennis sont proposés toute l'année les vendredis soir et, à partir des beaux jours, un deuxième créneau ouvrira le mercredi soir. Discipline ludique et facile d'accès, elle est ouverte à tous.

Des cours de tennis tous publics, jeunes et adultes, sont dispensés toute l'année selon vos disponibilités et votre niveau de pratique.



SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire dispose d'une antenne au Palais-sur-Vienne, située au Pavillon Rostand, à côté de la mairie, rue Jules Ferry.

En 2016, les bénévoles ont tenu à organiser leurs traditionnelles manifestations afin de récolter des fonds ou des denrées pour aider les Palaisiens en difficulté.

Ainsi ont eu lieu les manifestations suivantes :

- > **Janvier 2016** remise des calendriers à chaque résident de la maison de retraite du Palais. Ces calendriers sont offerts par le Secours Populaire Français et décorés par les enfants des écoles.
- > **Février 2016** événement incontournable au Palais : la Foire aux Livres. La foire accueille durant 3 jours de nombreux visiteurs, salle André Dexet. Cette année encore, des cartons entiers de livres neufs ou d'occasion ont trouvé preneur, donnant ainsi une seconde vie à certaines œuvres. C'est aussi un bon moyen de renouveler sa bibliothèque et celle des enfants !
- > **Juin 2016** la Braderie d'été a eu lieu le 2^e samedi du mois devant l'antenne au Pavillon Rostand. Rappelons que cette braderie est ouverte à tous, bénéficiaires ou non. Là encore, l'occasion de réaliser une bonne action.

- > **Octobre 2016** à l'occasion du vide-greniers de la SEC, le Secours Populaire a tenu un stand devant son local.
- > **Décembre 2016** le Secours Populaire a organisé son arbre de Noël de l'aide alimentaire. Un colis festif a été remis aux bénéficiaires, des livres neufs ont été offerts aux enfants. Un goûter avec animation était également organisé afin que chacun partage ce moment de convivialité et profite pleinement des fêtes de fin d'année.

L'antenne du Palais compte **12 bénévoles** qui ne ménagent pas leurs efforts pour apporter leur soutien à ceux qui en ont besoin, et ce tout au long de l'année.

Le Secours Populaire remercie tous les donateurs qui contribuent au bon fonctionnement de l'antenne.

Permanences :

- > **Lundi > 14h00 - 17h00**
Réception des dons
- > **Mercredi > 9h30 - 12h00**
Réception des dons
- > **Mercredi > 14h00 - 17h00**
Aide alimentaire
Vestiaire (ouvert à tous)
Réception des dons
- > **2^e samedi du mois > 9h30 - 12h00**
Vestiaire (ouvert à tous)
Réception des dons



Groupe PS

2016 fut une année riche de travail, souvent de l'ombre, pour la commune du Palais. Les travaux de la cuisine centrale s'achèvent et devraient permettre d'offrir un meilleur service public de restauration dès le mois de février prochain. Le chantier des vestiaires du stade de foot devrait pouvoir démarrer d'ici quelques mois et la préparation de celui du futur EHPAD est plus que jamais d'actualité. Mais, au-delà de ces équipements qui sortiront de terre rapidement, c'est bien l'avenir à moyen terme de notre commune qui a occupé la réflexion de l'équipe municipale tout au long de 2016. **Nous nous sommes ainsi attachés à préparer dans les meilleures conditions le futur Plan Local d'Urbanisme du Palais sur Vienne.** Après l'élaboration d'un diagnostic de la commune, nous avons défini collectivement **cinq grandes orientations qui guideront nos propositions dans les années qui viennent :**

- › Construire une **commune attractive** à l'échelle de l'agglomération de Limoges en s'appuyant sur les atouts du territoire,
- › Concilier **accueil de nouvelles populations et maintien de la population actuelle** en préservant le cadre de vie,
- › Agir sur la **qualité urbaine en préservant l'équilibre entre espaces naturels et espaces urbanisés,**
- › **Intégrer l'activité économique** aux enjeux du territoire de demain,
- › **Respecter et consolider l'armature naturelle du territoire.**

En d'autres termes, nous avons souhaité repenser la ville, en développant le centre bourg, en préservant les espaces agricoles, en valorisant les espaces naturels et en s'attachant à la question essentielle du devenir des différentes friches présentes sur la commune, pour constamment améliorer le cadre de vie des Palaisiens d'aujourd'hui et de ceux de demain.

Des projets, nous n'en manquons pas, mais, nous gardons à l'esprit que les finances restent le nerf de la guerre. C'est pourquoi, il est essentiel de regarder le développement du Palais-sur-Vienne, à l'aune des grands bouleversements territoriaux en cours, que ce soit à l'échelle intercommunale ou régionale. Pour ou contre la réforme territoriale, nous sommes dans un État de droit dans lequel la loi ne peut que s'appliquer. C'est aux représentants de la commune de faire émerger, de porter et de défendre les dossiers pour essayer d'obtenir des financements pour les faire aboutir. C'est ce que nous sommes en passe de réaliser avec le projet de station de sport de nature de la Sablière, qui vient d'être inscrit au projet d'agglomération signé entre Limoges Métropole et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne. 2017 offre ainsi des perspectives pour les projets que nous portons pour le développement harmonieux de la commune.

Enfin, l'ensemble du groupe socialiste et apparentés vous adresse tous ses vœux de santé et de bonheur pour l'année 2017.

I. Briquet, L. Géraudie, C. Just, L. Pichon, M. Brunie, C. Charpentier, C. Barbe, C. Labrosse, M. Yankov, P. Arrondeau, R. Ratinaud, E. Philippon, J. C. Meissner, F. Husson, C. Frugier.

Groupe
Le Palais Autrement

PADD, PLU, des sigles qui occupent notre vie de citoyen sans qu'on en saisisse la réelle portée... Outre l'aménagement urbain et son environnement direct, **les enjeux écologiques font désormais partie intégrante des politiques à y développer.** Au Palais, le travail ne manque pas : si le retard des travaux d'accessibilité des bâtiments publics est enfin en train de se combler, c'est dommage que ce qui concerne leur performance énergétique n'y ait pas été associé, **il faut qu'une réflexion soit menée sur le financement et la réalisation progressive pour l'existant** (écoles, salles, gymnases...) **mais aussi pour les réalisations en cours** (vestiaires foot, cuisine centrale...). De même, si l'entretien des espaces verts, l'avenir des friches industrielles et commerciales évoluent vers un traitement respectueux de l'environnement, **l'effort est à poursuivre pour amender le tri et la gestion de nos déchets, préserver durablement le ruisseau du Palais et la Vienne des pollutions qui les menacent et rétablir la Sablière comme lieu de baignade l'été prochain ;** les analyses de l'eau étant conformes depuis deux ans, il ne faudrait pas que des difficultés purement administratives entravent la démarche entamée avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Y. Tricart, C. Dely, G. Loisel, C. Salesses, C. Forget, D. Fortune

Groupe
PC

L'année 2016 s'est déroulée dans un contexte socialement tendu. Les interrogations politiques de nos concitoyens se sont d'ailleurs exprimées massivement dans les rues notamment par rapport à la loi Travail. La nouvelle organisation du territoire avec entre autre la mise en place des grandes régions continue de susciter de nombreuses inquiétudes.

Le Conseil municipal du Palais-sur-Vienne a adopté au soir du 15 novembre 2016 le rattachement à la Communauté Urbaine par 19 voix contre 8 et 2 abstentions. Les élus communistes se sont toujours mobilisés contre la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et ont donc choisi de voter contre la Communauté Urbaine. La Communauté Urbaine exerce les compétences qui lui sont transférées en lieu et place des communes membres ce qui fait que l'élu local pâtit inmanquablement de cette structure sur-dimensionnée.

Dans cette nouvelle grande région Aquitaine il peut paraître absurde de considérer qu'un habitant de la Creuse ait les mêmes attentes qu'un Biarrot ou un Palois. Les élus communistes ont réaffirmé l'attachement des habitants aux élus de proximité en rappelant qu'en outre l'enveloppe financière liée au passage en Communauté urbaine ne compensait pas la diminution drastique des dotations d'État. Au nom du groupe, Denis Limousin après avoir rappelé l'implication des 8 élus communistes dans la majorité municipale a souligné que la démarche se voulait être politique et non politicienne.

C'est sur ce point et ces engagements sincères que le Groupe communiste présente à tous les Palaisiens ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

D. Limousin, N. Péchuzal, P. Peyrat, L. Colonna, A. Bonnet, A. Pagnat, C. Maury, J. Bazalgues

Inauguration de la devise
sur le parvis de l'école
avec chant de la Marseillaise
par les élèves de l'école Jules Ferry,
le 9 décembre 2016,
Journée de la Laïcité

